



**SECRETARIAT DU VICE-PREMIER MINISTRE  
ET MINISTRE DES FINANCES**

**Cellule Presse et Communication**

**Communiqué de presse**

**Didier Reynders rencontre le secteur privé  
concernant le plan d'aide pour la Grèce**

Le Ministre des Finances, Didier Reynders et le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, Luc Coene, ont reçus les CEO des principales banques et compagnies d'assurances belges, ainsi que les représentants de Febelfin et d'Assuralia afin de présenter les décisions prises par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la Zone Euro le 21 juillet dernier. Ces institutions financières ont une exposition d'environ 4.5 milliards EUR en obligations de l'Etat Grec sur la période visée.

Le 21 juillet 2011, les Chefs d'Etats et de Gouvernements ont approuvé différentes mesures visant à améliorer la soutenabilité de la dette et le profil de refinancement de la Grèce. Ces mesures comprennent une participation unique et exceptionnelle du secteur privé, qui a été préparée par l'International Institute for Finance (IIF) et d'autres institutions financières majeures. Le programme prévoit un échange ou un roll-over des obligations existantes contre des obligations à plus longues échéances.

Cette réunion a été l'opportunité pour les participants du secteur financier d'indiquer leur intention de participer potentiellement au programme proposé par l'IIF. L'industrie a indiqué sa volonté de participer au plan proposé par l'IIF et d'autres institutions financières majeures.

Comme annoncé récemment, le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances Didier Reynders confirme que la rentrée parlementaire sera anticipée au début du mois de septembre afin de permettre au Parlement belge d'adopter les changements nécessaires en vue de répondre aux décisions des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la Zone Euro du 21 juillet.

Le gouvernement et la Banque Nationale de Belgique continueront à prendre les mesures nécessaires en vue de sauvegarder la stabilité financière. Le Ministre des Finances confirme que la Belgique continuera à soutenir les réformes visant à améliorer la coordination des politiques économiques dans la zone euro ainsi que celles visant accroître à l'intégration de l'Union Monétaire.